



LES CRÉATEURS D'ENTREPRISE (catégorie 5 CEN)

SITUATION À FIN SEPTEMBRE 2024

LES ESSENTIELS

Département Mayenne

VOLUME ET ÉVOLUTION:

En Mayenne, il y a **1 483** demandeurs d'emploi inscrits comme créateurs d'entreprise (catégorie 5 CEN) à la fin du mois de septembre 2024. Cela représente une diminution annuelle de **-9,8%**, plus favorable que l'évolution régionale (**-0,4%**).

A titre de comparaison, l'évolution annuelle du nombre de demandeurs en catégorie ABC est de **+4,3%** au niveau départemental contre **+1,8%** au niveau régional.

PROFIL:

Les demandeurs d'emploi inscrits comme créateurs d'entreprise ont un profil différent des demandeurs en catégorie ABC : ce sont principalement des hommes (**63,3%**) et **78,8%** ont entre 25 et 49 ans. Le niveau de formation est généralement plus élevé que les demandeurs en catégorie ABC. A noter également, la surreprésentation des agents de maîtrise et des cadres chez les demandeurs d'emploi inscrits comme créateurs d'entreprise avec respectivement **14,3%** et **14,1%** (seulement 6,1% et 5,8% chez les demandeurs en catégorie ABC).

La part de bénéficiaires de l'obligation d'emploi et la part des résidents en QPV chez les demandeurs d'emploi inscrits comme créateurs d'entreprise sont nettement inférieures par rapport à celles des demandeurs en catégorie ABC.

DÉFINITION:

ARCE:

L'aide à la reprise et à la création d'entreprise (ARCE) est une aide financière destinée aux créateurs ou repreneurs d'entreprise en France qui optent pour un capital versé en deux fois au lieu du maintien partiel de l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE).

Le montant de l'aide à la reprise et à la création d'entreprise (ARCE) est égal à 45% d'un capital total correspondant au reliquat des droits à l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE) restant.

L'aide donne lieu à deux versements égaux :

- Le premier paiement intervient à la date à laquelle l'intéressé réunit l'ensemble des conditions d'attribution de l'aide, après expiration, le cas échéant des différés d'indemnisation prévus à l'ouverture ou à la reprise des droits aux allocations;
- Le second paiement intervient 6 mois après la date du premier paiement, sous réserve que l'intéressé exerce toujours l'activité au titre de laquelle l'aide a été accordée.

Activité non salariée:

Il s'agit d'une activité non salariée exercée à titre individuel ou en société (micro-entrepreneur, travailleur indépendant, artisan, commerçant, profession libérale, conjoint du chef d'entreprise, artiste auteur, dirigeant de société, etc.)

PRÉCISION:

Un certain nombre de demandeurs d'emploi avec une activité non salariée ne sont pas systématiquement basculé en classe 5 CEN. **Dans ce document, seuls les demandeurs d'emploi inscrits comme créateurs d'entreprise (catégorie 5 CEN) sont considérés.**



STATISTIQUES ET INDICATEURS

LES CRÉATEURS D'ENTREPRISE (catégorie 5 CEN) SITUATION À FIN SEPTEMBRE 2024

I - VOLUME ET ÉVOLUTION

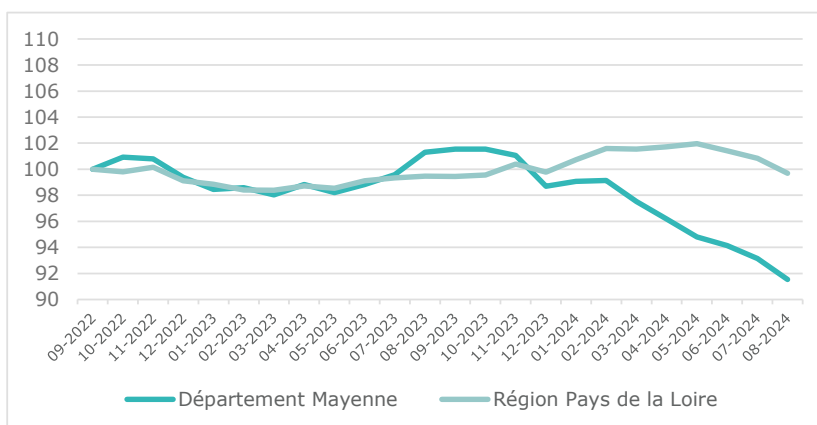
DÉPARTEMENT MAYENNE

➤	1 483	demandeurs inscrits comme créateurs d'entreprise	- 9,8%	d'évolution annuelle
➤	18 805	demandeurs inscrits en cat. ABC de fin de mois	+4,3%	d'évolution annuelle

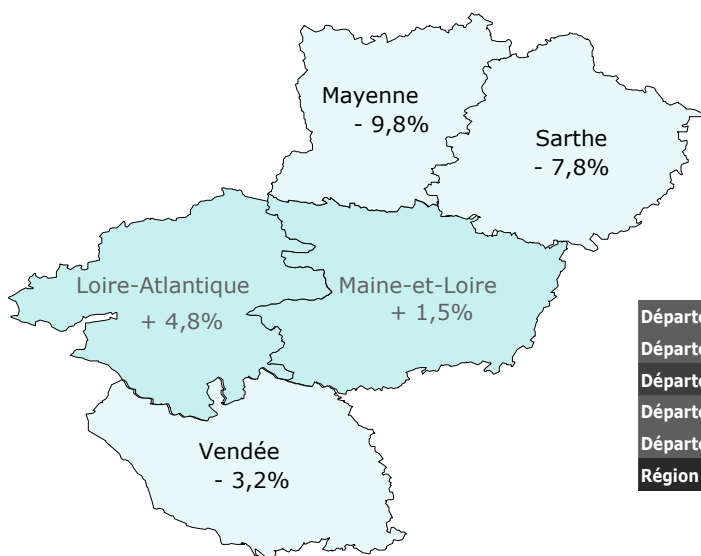
RÉGION PAYS DE LA LOIRE

➤	20 017	- 0,4%
➤	286 091	+1,8%

ÉVOLUTION EN BASE 100 DES DEMANDEURS INSCRITS COMME CRÉATEURS D'ENTREPRISE SUR



COMPARAISONS TERRITORIALES

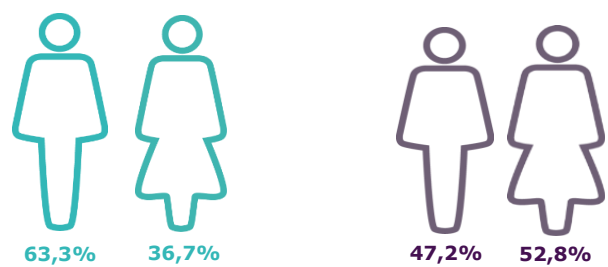


	Ensemble des demandeurs inscrits comme créateurs d'entreprise à fin septembre 2024		Ensemble des demandeurs en cat. ABC à fin septembre 2024	
	Volume	Évolution annuelle	Volume	Évolution annuelle
Département Loire-Atlantique	8 032	+ 4,8%	108 587	+ 1,0%
Département Maine-et-Loire	3 917	+ 1,5%	65 501	+ 1,5%
Département Mayenne	1 483	- 9,8%	18 805	+ 4,3%
Département Sarthe	2 645	- 7,8%	44 201	+ 1,0%
Département Vendée	3 938	- 3,2%	48 942	+ 3,9%
Région Pays de la Loire	20 017	- 0,4%	286 091	+ 1,8%

II - CARACTÉRISTIQUES DES DEMANDEURS

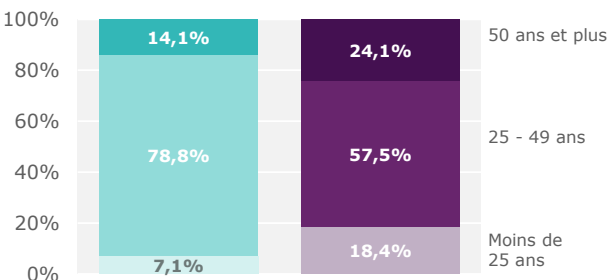
GRAPHIQUES
DONNÉES SOCIO-DEMO

LÉGENDE : Ensemble des demandeurs inscrits comme créateurs d'entreprise
Ensemble des demandeurs en cat. ABC

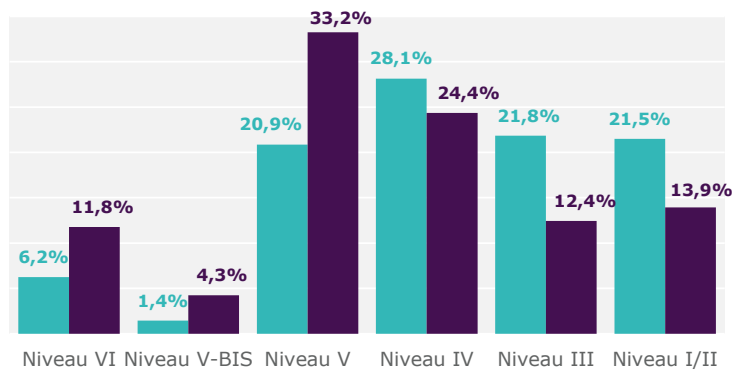


RÉPARTITION PAR SEXE

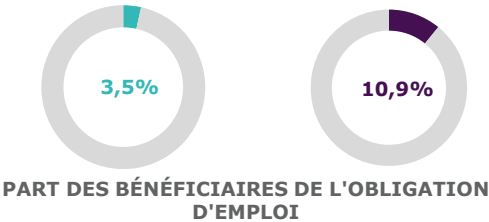
LECTURE : 14,1% de l'ensemble des demandeurs inscrits comme créateurs d'entreprise sont âgés de 50 ans ou plus. Cette population représente 24,1% pour les demandeurs en cat. ABC.



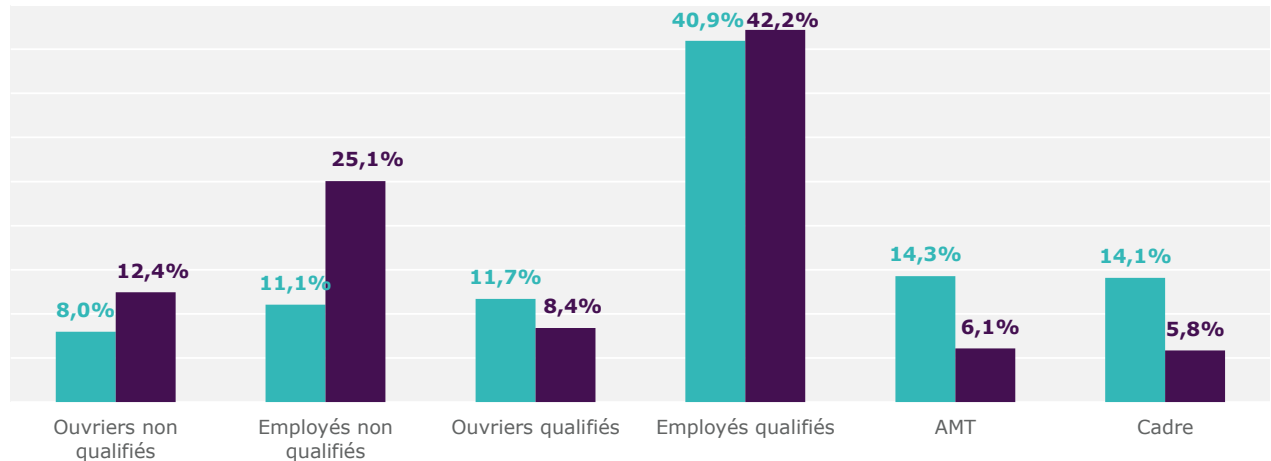
RÉPARTITION PAR ÂGE



RÉPARTITION PAR NIVEAU DE FORMATION



PART DES RÉSIDENTS EN QPV

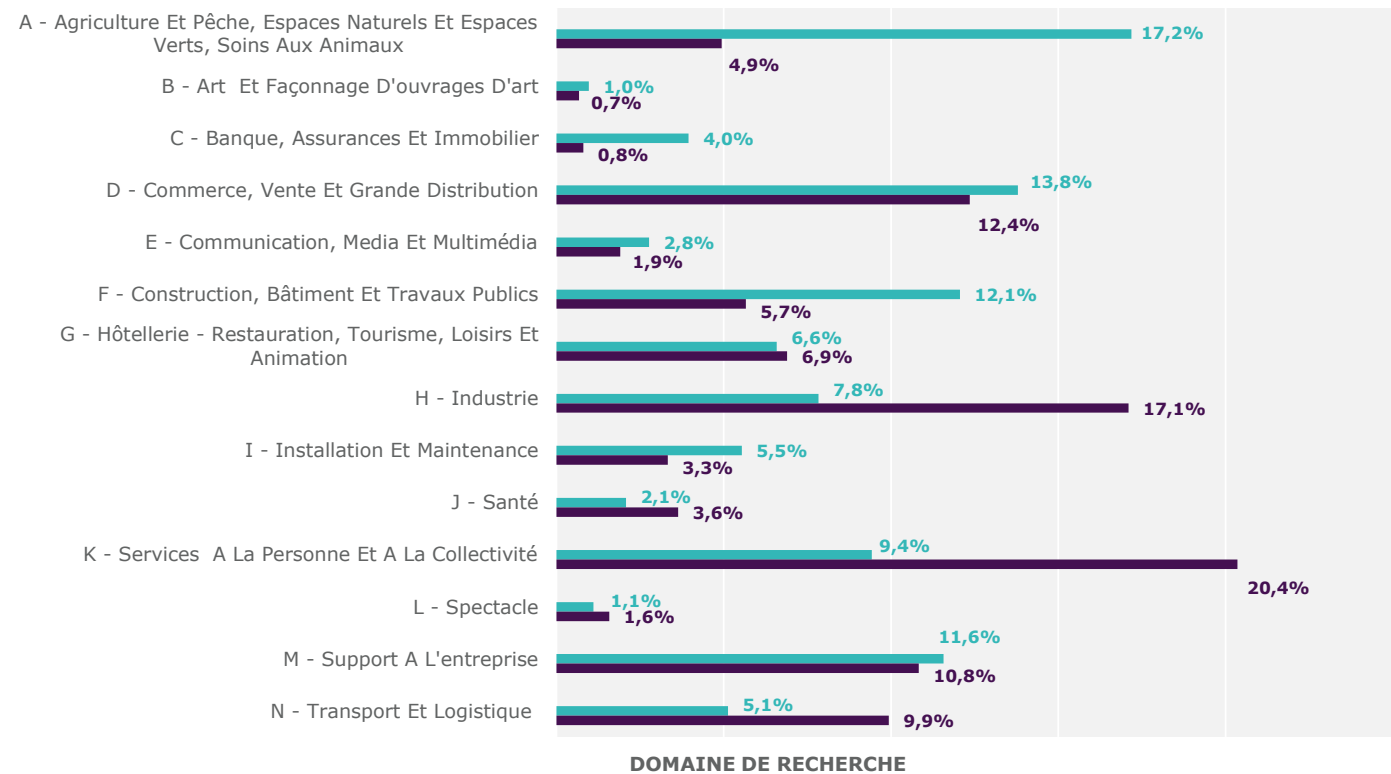


TYPE DE QUALIFICATION

GRAPHIQUES
MÉTIERS ET DOMAINES PROFESSIONNELS RECHERCHÉS

	Ensemble des demandeurs inscrits comme créateurs d'entreprises à fin septembre 2024	Ensemble des demandeurs en cat. ABC à fin septembre 2024
TOP 5	H3302 - Agent / agente de conditionnement K1310 - Assistant maternel agréé / assistante maternelle agréée N1103 - Préparateur / préparatrice de commandes K2204 - Agent / agente d'entretien/propreté de locaux H2102 - Conducteur / conductrice de ligne en industrie alimentaire	A1416 - Agriculteur / agricultrice A1407 - Éleveur / éleveuse de bovins D1208 - Esthéticien / esthéticienne I1604 - Mécanicien / mécanicienne automobile K1103 - Coach en développement personnel

LÉGENDE : ■ Ensemble des demandeurs inscrits comme créateurs d'entreprise
■ Ensemble des demandeurs en cat. ABC



GRAPHIQUE INDEMNISATION - MONTANT DE L'ARCE



Attention: Les informations ci-dessous portent uniquement sur l'indemnisation de l'aide à la reprise et à la création d'entreprise (ARCE) touchée par les demandeurs d'emploi devenant créateurs d'entreprise sur les 12 derniers mois. Les bénéficiaires de cette indemnisation représentent environ **30%** des demandeurs d'emploi concernés.

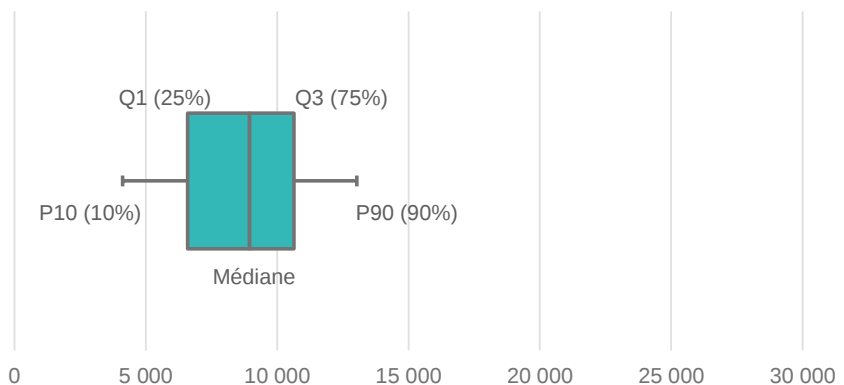
LECTURE : - Une médiane à 8 947 € signifie que 50% des demandeurs bénéficiant de l'ARCE touchent un montant inférieur ou égal à ce montant médian. La médiane est représentée par le trait central de la boîte à moustache.
- Un Q1(25%) à 6 593 € signifie que 25% des demandeurs bénéficiant de l'ARCE touchent un montant inférieur ou égal à ce montant de 6 593 €. Le Q1(25%) est représenté par le bord gauche de la boîte à moustache.
- Un P10(10%) à 4 117 € signifie que 10% des demandeurs bénéficiant de l'ARCE touchent un montant inférieur ou égal à ce montant de 4 117 €. Le P10(10%) est représenté par l'extrémité de la moustache gauche de la boîte à moustache.



DÉPARTEMENT MAYENNE

Le montant moyen de l'ARCE (cumul des 2 versements) s'élève sur les 12 derniers mois à :

9 067 €



Directeurs de la publication
Martine CHONG-WA NUMERIC - Jean-Marc VIOLEAU

Responsable de la rédaction
Vincent RAGOT

Conception et réalisation
Pascal LIAIGRE
Service Statistiques, Etudes et Evaluation

Contact : statspdl@francetravail.fr

France Travail Pays de la Loire
1 rue de la Cale Crucy
44100 Nantes

WWW.FRANCETRAVAIL.ORG

